

Canton de Berne
Commune de TRAMELAN

COMMUNE DE TRAMELAN COMMUNE DE SAICOURT
PARC ÉOLIEN DE LA MONTAGNE DE TRAMELAN
 DOSS. APPROUVÉ PIÈCE 2173
 PLAN DE QUARTIER N°2694-TR-100 DU 01.03.15
 TrameLAN, le 08.06.2015

Parc éolien de la
Montagne de Tramelan
 "Prés de la Montagne - Montbautier"

**Plan de Quartier valant Permis de Construire
 (PQ valant PC)**

Plan de Quartier 1:5'000



Kirchner

BKW	N° doc 2694-Tr-100	Format 60 x 126 cm			
ATB SA	Date	Réf.	Projet	Dessin	Contrôle
NATURA	30.06.2014	Exp	YR / MBa	JH	MBa
	21.08.2014	DP	YR / MBa	JH	MBa
	01.05.2015	APP	YR / MBa	JH	MBa

Indications Relatives à l'Approbation (IRA)

Information et participation de la population (art. 58 LC)
 Publications dans la Feuille Officielle du District: les 11 et 18 mai 2012
 Publications dans la Feuille Officielle du Jura bernois: les 16 et 23 mai 2012
 Participation de la population: du 11 mai au 11 juin 2012

Examen préalable (art. 59 LC)
 en date du 20.08.2014

Procédure d'opposition (art. 60 LC)
 Publications dans la Feuille Officielle du District: les 12 et 19.09.2014
 Publication dans la Feuille Officielle du Jura bernois: les 10 et 17.09.2014
 Dépôt public: du 12.09 au 15.10.2014

Oppositions liquidées	1
Oppositions non liquidées	180
Réserves de droit	1

Arrêté par le Conseil Municipal le 25.11.2014

Arrêté par le Conseil Général le 15.12.2014

Au nom du Conseil Municipal
 Le Président: *[Signature]* Le Chancelier: *[Signature]*
 Au nom du Conseil Général
 Le Président: *[Signature]* Le Secrétaire: *[Signature]*

Décidé par le Corps électoral le 08.03.2015
 Par 1'129 'OUI' contre 760 'NON'

Les indications ci-dessus sont certifiées exactes:
 Le Chancelier: *[Signature]* Tramelan, le 10.06.2015

Approbation (art. 61 LC)
 Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)
 07 JUIN 2016 *[Signature]*

Légende :

Périmètres et limites
 Périmètre du Plan de Quartier
 Secteur avec éolienne

Routes d'accès
 Chemin existant
 Chemin existant emprunté pour la construction
 Chemin existant garanti comme espace réservé à la voie publique (selon art. 128 et 1^{er} let. c.l.c.)
 Chemin existant à améliorer
 Chemin existant IVS protégé pendant la construction
 Chemin existant supprimé (remis en culture)
 Chemin à construire conservé
 Chemin à construire temporaire

Eoliennes
 Eolienne projetée

Transport énergie
 Nouveaux raccordements
 Alimentation des éoliennes
 Raccordements existants
 FMB ligne aérienne

Informations indicatives
 Limite cantonale
 Limites communales
 Surfaces affectées à la zone à bâtir
 Limite parcellaire
 Forêt dense
 Pâturage boisé dense
 Pâturage boisé ouvert
 Sous-station existante

